

## » PRESSE NATIONALE

*Politique* ↗



### LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ DANS LE GOLFE DE GUINÉE : LA CHINE RENFORCE LES CAPACITÉS DE LA MARINE IVOIRIENNE

Le jeudi 18 décembre 2025, la marine nationale ivoirienne a officiellement réceptionné un patrouilleur offert par la République populaire de Chine, à l'occasion d'une cérémonie solennelle organisée à la base navale d'Abidjan-Plateau. Présidée par le général de corps d'Armée Lassina Doumbia, chef d'état-major général des Armées, au nom du ministre d'État, ministre de la Défense, cette cérémonie s'est déroulée en présence de S.E.M. WU Jie, ambassadeur de la République populaire de Chine en Côte d'Ivoire, du vice-amiral N'Guessand Kouamé Célestin, chef d'état-major de la marine nationale, ainsi que de nombreuses autorités militaires et civiles. Ce renforcement des capacités de la marine ivoirienne permettra de lutter efficacement contre l'insécurité dans le Golfe de Guinée.



### COOPÉRATION CÔTE D'IVOIRE-USA : JESSICA DAVIS BA FAIT SES ADIEUX

L'Ambassadeur des États-Unis en Côte d'Ivoire, Jessica Davis Ba, a célébré trois années d'engagement au service du partenariat entre son pays et la Côte d'Ivoire. Le samedi 10 janvier 2025, la diplomate américaine, au terme de sa mission à Abidjan, a organisé une réception à l'intention de ses amis, collaborateurs, partenaires et acteurs de la coopération ivoiro-américaine. C'était un événement particulier, rempli d'émotions et de symboles qui a permis de célébrer trois ans de présence à ce poste, mais aussi de dresser le bilan d'activités ayant permis de renforcer la relation entre Yamoussoukro et Washington, DC. Au fil de ces trois ans en Côte d'Ivoire (elle a pris fonction en 2023), les échanges entre Ivoiriens et Américains, le soutien aux initiatives locales, l'appui aux projets structurants, et également l'accompagnement des jeunes et des femmes sont les grandes lignes de ce chapitre de la coopération entre les deux pays sur cette période.



### FINANCEMENT DU LOGEMENT : BRUNO KONÉ SALUE UN PROJET DU TRÉSOR AMÉRICAIN EN CÔTE D'IVOIRE

*Economie* ↗

Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné, a pris part, le lundi 12 janvier 2026, au Palais Wia à Cocody, à la cérémonie de déclaration d'intention du partenariat entre les États-Unis d'Amérique et la Côte d'Ivoire dans le domaine du financement du logement. La rencontre s'est tenue en présence de l'ancien Premier Ministre, Patrick Achi, de Son Excellence Jessica Davis Ba, ambassadrice des États-Unis en Côte d'Ivoire, ainsi que du ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba. Elle marque une nouvelle étape dans le renforcement de la coopération ivoiro-américaine en matière de développement urbain et d'accès au logement. Bruno Nabagné Koné a salué l'initiative AMMI-US (African Mortgage Market Initiative-United States (AMMI-US), qu'il a présentée comme une opportunité structurante pour le secteur du logement.

## AGRICULTURE ET ÉLEVAGE : KORHOGO, CAPITALE DU DÉVELOPPEMENT AGROPASTORAL

Un rendez-vous essentiel pour valoriser les richesses locales. Du 23 décembre 2025 au 1er janvier 2026, dans la capitale de la région du Poro, s'est tenue la Semaine de l'Agriculture et de l'Élevage de Korhogo (Saek). Cet évènement a réuni producteurs, éleveurs, experts et décideurs autour des enjeux du développement agropastoral, fortement pratiqué dans la région. Au-delà de son caractère festif, l'initiative vise à répondre aux enjeux de valorisation et de structuration des filières, tout en promouvant les savoir-faire locaux et les opportunités économiques du territoire. Dr Issif Ouattara du ministère des Ressources animales et halieutiques a rappelé que la région est une terre d'agriculture et d'élevage par vocation, par tradition et par potentiel. Il a révélé que l'enjeu n'est plus seulement de produire, mais de produire mieux, de transformer localement, d'organiser les acteurs et d'attirer l'investissement.

## ZONES INDUSTRIELLES IVOIRIENNES : L'EXERCICE DE TOUTE ACTIVITÉ DÉSORMAIS SUBORDONNÉ À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE

L'exercice de toute activité industrielle en Côte d'Ivoire est désormais subordonné à une déclaration préalable. Telle est la principale information véhiculée par le communiqué signé de Dr Souleymane Diarrassouba, ministre du Commerce et de l'Industrie, en date du 5 janvier 2026. « Cette exigence légale s'inscrit dans la volonté du gouvernement de renforcer l'encadrement institutionnel de l'industrialisation, d'améliorer la planification du développement industriel et de garantir la conformité des implantations industrielles aux normes techniques, environnementales et de sécurité ». Le ministre du Commerce et de l'Industrie invite donc l'ensemble des acteurs économiques à prendre toutes les dispositions nécessaires pour se conformer strictement à cette obligation légale, sous peine de s'exposer aux sanctions prévues par le législateur, en vigueur.

## LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX : L'ÉTAT PLUS REGARDANT DANS LES FINANCES DES ENTITÉS À BUT NON LUCRATIF

L'État de Côte d'Ivoire veut prévenir le blanchiment de capitaux depuis un certain moment. Cette intention est clairement mentionnée dans l'annexe fiscale 2026 dans les mesures de rationalisation et de simplification du dispositif fiscal. L'article 20 de l'annexe fiscale 2026 évoque l'institution d'une obligation de dépôt des états financiers des entités à but non lucratif. « L'absence de précision quant au référentiel comptable applicable conduit certaines entités à utiliser par défaut la liasse Système comptable de l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Syscohada). Afin d'assurer l'harmonisation du dispositif ivoirien avec l'Acte uniforme relatif au Système comptable des entités à but non lucratif (Sycebnl), il est proposé d'inscrire dans le code général des impôts l'obligation de dépôt des états financiers pour les associations, les ordres professionnels, ainsi que les entités chargées de la gestion ou de l'administration de projets de développement financés par des bailleurs bilatéraux, multilatéraux, privés ou publics », peut-on lire dans l'annexe fiscale 2026.

## DALOA : LA POLICE NATIONALE REND HOMMAGE À 14 AGENTS ADMIS À LA RETRAITE

La Police nationale a organisé, le samedi 10 janvier 2026, une cérémonie solennelle en l'honneur de 14 agents admis à faire valoir leurs droits à la retraite. La rencontre s'est tenue au camp du Groupement Mobile d'Intervention (GMI) de Daloa, en présence des autorités administratives et sécuritaires, de responsables policiers, des familles des récipiendaires et de nombreux invités. Dans son allocution, le préfet de police de Daloa, Louis de Gonzac Diouf, a salué le parcours exemplaire de ces agents qui ont servi la Nation « avec dignité, honneur et un sens élevé du devoir ». Il a souligné que cette cérémonie allait bien au-delà d'un simple départ à la retraite, incarnant « la clôture de plusieurs chapitres d'une histoire collective bâtie sur l'engagement, le courage et le sacrifice ».

## GRAND-LAHOU : UNE NOUVELLE USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE MISE EN SERVICE

A Grand-Lahou, dans la région des Grands-Ponts, seulement 50 % de la population avait accès à l'eau potable. Dans certains quartiers, les robinets restaient à sec toute l'année, obligeant les habitants à parcourir de longues distances pour s'approvisionner. « Il fallait se réveiller à l'aube pour aller chercher de l'eau à des kilomètres. Cette situation me pesait au point d'avoir des répercussions sur mes notes en classe », confie Sékou Bamba, étudiant. Cette pénurie s'expliquait notamment par la faible capacité de production de la station de traitement existante, qui ne produisait que 1 500 m<sup>3</sup> d'eau par jour. Pour résoudre durablement cette situation et porter le taux de desserte en eau potable à 100 %, l'État a construit en 2023 une nouvelle usine de traitement d'eau. « La nouvelle usine produit en moyenne 3 500 m<sup>3</sup> d'eau par jour. Elle permet désormais d'alimenter tous les quartiers de Grand-Lahou », affirme Serge Konan, chef de l'usine de traitement. (Source : CICG)



## ÉTUDES SUPÉRIEURES : BRUNÉI OFFRE DES BOURSES D'EXCELLENCE POUR 2026-2027 AUX ÉTUDIANTS IVOIRIENS

Une opportunité académique majeure s'offre aux étudiants ivoiriens désireux de poursuivre leurs études supérieures à l'international. Le ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur a annoncé l'ouverture des candidatures pour des bourses d'études offertes par le gouvernement de Brunéi Darussalam, au titre de l'année académique 2026-2027. Ces bourses s'inscrivent dans le cadre de la coopération entre Brunéi Darussalam et les États membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI). Elles sont destinées aux étudiants ivoiriens souhaitant poursuivre des études dans les universités brunéennes, aux cycles de Licence, Master et Doctorat, dans diverses disciplines académiques. Selon le communiqué officiel, la procédure de candidature se fait exclusivement en ligne via le site du ministère des Affaires étrangères de Brunéi Darussalam, à l'adresse suivante : <https://www.mfa.gov.bn/pages/online-badgs.aspx>.

## METFPA / EXAMENS DU CAP, DU BEP, DU BT ET BP 2026 : LES CONDITIONS À REMPLIR PAR LES CANDIDATS LIBRES

Les conditions à remplir et les dossiers à fournir par les candidats libres 2025-2026 pour passer les examens du Certificat d'aptitude professionnel (CAP), du Brevet d'études professionnelles (BEP), du Brevet de technicien (BT) et du Brevet professionnel (BP) sont connus. Les inscriptions se font sur le site [www.ersys-ci.net](http://www.ersys-ci.net). Au nombre des conditions et dossiers, on note qu'il faut, entre autres, avoir passé une fois l'examen professionnel ; une (01) photocopie de l'attestation d'aptitude du relevé de notes pour les candidats libres. Il faut aussi présenter une quittance de droit d'inscription en fonction de la nature de l'examen et du statut du candidat, à imprimer sur le site de [www.pay.tresor.gouv.ci](http://www.pay.tresor.gouv.ci), et une fiche de préinscription à l'examen, à imprimer sur [www.ersys-ci.net](http://www.ersys-ci.net). Les inscriptions, qui ont démarré le lundi 17 novembre 2025, prennent fin le vendredi 6 février 2026.

## EXAMENS SCOLAIRES À GRAND TIRAGE SESSION 2026 : LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DÉVOILE LE CALENDRIER



Permettre aux élèves, aux enseignants et aux parents d'anticiper et de mieux se préparer pour les évaluations certificatives de la session 2026. C'est la visée du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, à travers la Direction des Examens et Concours (DECO) qui, à travers un communiqué de presse, a rendu public le calendrier des examens scolaires à grand tirage de la session 2026. Ces évaluations se dérouleront entre mai et juin 2026. Selon ce calendrier, les épreuves écrites des examens du CEPE sont prévues pour le lundi 18 mai 2026. Le Brevet d'Études du Premier cycle (BEPC) débutera avec les épreuves orales prévues du 20 au 23 mai, suivies des épreuves écrites du 26 au 29 mai 2026. Concernant le Baccalauréat, les épreuves orales sont programmées du 2 au 13 juin 2026 pour les séries techniques, du 8 au 13 juin pour les séries artistiques, et du 9 au 13 juin pour les séries générales. Les épreuves écrites se dérouleront du 15 au 19 juin 2026.



## ÉDUCATION / ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES SOUS MENACE D'EXCLUSION / CISSÉ VAZOUMANA (DRENA) AUX INSPECTEURS D'ORIENTATION ET D'ÉDUCATION : « ACCORDEZ UNE ÉCOUTE ATTENTIVE ET UN SUIVI PARTICULIER AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ... »

Le directeur régional de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (DRENA) de Yamoussoukro, Cissé Vazoumana, a effectué, le mercredi 7 janvier 2026, une visite au lycée moderne Coffi Gadeau et au collège moderne de Tiébissou. A cette occasion, il a exhorté les inspecteurs d'éducation et d'orientation de ces établissements à « accorder une écoute attentive et un suivi particulier aux élèves en difficulté », notamment ceux dont les résultats du premier trimestre les placent sous la menace d'une exclusion pour insuffisance de performance scolaire. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du contrôle de l'effectivité de la reprise des cours après les congés de Noël et du Nouvel An. Après avoir pris connaissance des résultats du premier trimestre, le DRENA a insisté sur la mise en place d'un processus de remédiation destiné aux élèves n'ayant pas atteint la moyenne de 10/20. Une attention particulière devra être portée à ceux dont la moyenne est « inférieure à 8,50/20 », seuil critique pouvant entraîner une exclusion.



## OLYMPIADES DE MATHÉMATIQUES : FIN DE STAGE POUR LES ÉLÉPHANTS MATHÉMATICIENS

Du 21 au 25 juin 2026, aura lieu à l'Université Polytechnique de San Pedro le 9e Symposium sur la formation et la recherche sur les Olympiades panafricaines de mathématiques (Pan african mathematics olympiad symposium for training and research (Pamostar). Après quoi, du 26 juin au 4 juillet 2026, se tiendra à l'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny (INPHB) de Yamoussoukro, les 33e Olympiades panafricaines de mathématiques (Opam), ainsi que le 11e Congrès Panafricain des Mathématiciens (Copam), du 28 juin au 4 juillet 2026. Enfin, du 10 au 20 juillet 2026, se tiendront à Shanghai en Chine, les Olympiades internationales de mathématiques. En prélude à ces deux concours, la Société Mathématique de Côte d'Ivoire (SMCI) et Massachusetts Institute of Technology (MIT) aux États-Unis d'Amérique, en collaboration avec la Compagnie ivoirienne d'électricité (CIE), ont organisé au Centre des métiers de l'électricité (CME) de Bingerville, le stage de préparation aux Olympiades de mathématiques. Démarré le lundi 5 janvier 2026, ce stage a pris fin le samedi 10 janvier 2026.

## ODIENNÉ / LYCÉE D'EXCELLENCE DE JEUNES FILLES : LES COURS DÉMARRENT AVEC 147 ÉLÈVES

Le Lycée d'excellence de Jeunes filles Hadja Nabintou Cissé d'Odienné a officiellement entamé ses activités pédagogiques, ce lundi 12 janvier 2026, avec l'entrée en classe de ses 147 premières pensionnaires, marquant ainsi le lancement effectif de cet établissement emblématique dédié à la promotion de l'excellence scolaire féminine dans le district du Denguégué. Sélectionnées parmi les meilleures élèves, les apprenantes sont réparties dans six classes à effectifs réduits, conformément aux standards des lycées d'excellence, à savoir trois classes de 6e au premier cycle (24 élèves chacune) et trois classes de Seconde au second cycle, dont deux Seconde C (31 élèves par classe) et une Seconde A (13 élèves). La mise en service de ce lycée est présentée comme un symbole fort de la volonté gouvernementale de promouvoir l'excellence et l'autonomisation de la jeune fille par l'éducation dans le nord-ouest du pays.

**Sport****LES ENCOURAGEMENTS DE LA PREMIÈRE DAME AUX ÉLÉPHANTS**

Une fierté nationale malgré l'élimination. Au lendemain d'un quart de finale intense et riche en émotions, la Première Dame, Dominique Ouattara, a tenu à adresser un message fort et rassembleur à l'endroit des Éléphants de Côte d'Ivoire, sortis de la CAN 2025 après un duel âprement disputé face aux Pharaons d'Égypte. Loin de la déception, elle a choisi de mettre en lumière la fierté, la dignité et la combativité qui ont marqué le parcours de l'équipe nationale. « Après toutes les émotions vécues le week-end dernier lors du match en quart de finale, je voudrais prendre le temps de féliciter et d'encourager nos jeunes Éléphants », a-t-elle déclaré, saluant l'engagement total des joueurs. Pour elle, cette équipe a su incarner l'esprit ivoirien : courage, solidarité, persévérance. « Nous sommes fiers de notre équipe nationale, qui nous a offert un beau match, durant lequel nos jeunes footballeurs se sont battus avec détermination jusqu'au coup de sifflet final ».

**ÉLIMINATOIRE MONDIAL FOOTBALL U17 (FILLES) : LA CÔTE D'IVOIRE CONNAÎT SON ADVERSAIRE DU 1ER TOUR**

La Confédération Africaine de Football (CAF) a procédé, samedi, au tirage au sort des phases éliminatoires de la Coupe du monde féminine U17 de la FIFA. Grâce à son classement (ranking), la Côte d'Ivoire, logée dans le pot 1, sera opposée à la Sierra Leone au 1er tour. La double confrontation se disputera durant la fenêtre FIFA, du 10 au 19 avril 2026. En cas de qualification, les U17 affronteront au 2e tour le vainqueur de la rencontre Burkina Faso – Bénin.

**VU SUR LE NET****Economie****CÔTE D'IVOIRE – ÉGYPTE : DES RENCONTRES B2B POUR DYNAMISER LES ÉCHANGES AGROALIMENTAIRES**

Abidjan accueillera, le jeudi 15 janvier 2026, une session de rencontres d'affaires entre opérateurs économiques ivoiriens et industriels agroalimentaires égyptiens, à l'occasion d'une mission commerciale organisée par le Conseil Égyptien pour l'Exportation des Produits Alimentaires (Food Export Council – FEC), en collaboration avec le Bureau Commercial Égyptien en Côte d'Ivoire. Cette rencontre B2B se tiendra au Novotel Abidjan-Marcory, dans la prestigieuse salle Sirocco Ballroom, et réunira des fabricants, exportateurs, importateurs, distributeurs et acteurs clés du secteur agroalimentaire. L'objectif de cette mission est de renforcer les relations commerciales entre l'Égypte et la Côte d'Ivoire, en favorisant des partenariats directs entre entreprises, dans un contexte de diversification des échanges sud-sud et de dynamisation du commerce intra-africain. Les industriels égyptiens présents viendront présenter une large gamme de produits agroalimentaires, allant des produits transformés aux denrées alimentaires de grande consommation, avec pour ambition d'élargir leur présence sur le marché ivoirien et ouest-africain.



## PROFESSIONNALISATION DU SPORT : LA CÔTE D'IVOIRE S'INSPIRE DE L'EXPERTISE MAROCAINE POUR DYNAMISER L'ÉCONOMIE SPORTIVE

La Côte d'Ivoire et le Royaume du Maroc renforcent leur coopération dans le domaine du Sport et de l'Économie sportive. Cette dynamique s'inscrit dans la vision du ministre délégué en charge des Sports et du Cadre de vie, Adjé Silas Metch, qui fait de la professionnalisation du sport un levier majeur de développement économique, social et d'insertion de la jeunesse. C'est dans ce contexte qu'une importante visite de travail s'est tenue à l'École Nationale de Commerce et de Gestion (ENCG) d'Agadir, institution de référence en matière de management, de stratégie et d'économie sportive en Afrique du Nord. Cette rencontre marque une nouvelle étape dans la coopération Sud-Sud entre Abidjan et Rabat, fondée sur le partage d'expertise, l'innovation et la valorisation du potentiel économique du sport africain. La délégation ivoirienne était conduite par Stéphane Na Brou, directeur de la Professionnalisation et de l'Économie sportive au ministère des Sports et du Cadre de vie.

## » AGENCE DE PRESSE



## CARTE SCOLAIRE 2026-2027 : 33 ÉTABLISSEMENTS EN CRÉATION À SOUBRÉ

La commission départementale de la carte scolaire 2026-2027 a retenu la création de 33 établissements scolaires dans le département de Soubéré, dont sept au préscolaire et 26 au primaire, à l'issue de ses travaux tenus lundi 12 janvier 2026 à la préfecture de Soubré. Selon les données issues de la session, 107 salles de classe sont prévues, réparties entre le préscolaire avec 36 salles et le primaire avec 71. Les travaux ont également fait état de 24 établissements concernés par une ouverture et de cinq par une extension au niveau du primaire. Aucun cas de fermeture, de transfert ou de changement de dénomination n'a été enregistré. Présentant l'exposé de cadrage, le directeur régional de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation de Soubré, Diarrassouba Moussa, a indiqué que la session départementale visait à faire la synthèse des propositions issues des sessions sous-préfectorales, en vue des prévisions, créations, extensions et ouvertures pour l'année scolaire 2026-2027.



**Restez connectés à l'actualité du gouvernement**  
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



📞 +225 07 87 36 36 36

**101** Centre d'appel  
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).  
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : [info@cicg.gouv.ci](mailto:info@cicg.gouv.ci) - Site Web : [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

## L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC !

Avec [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci),  
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions  
des Conseils des ministres, démarches administratives,  
actualité nationale.



CICG

[www.gouv.ci](http://www.gouv.ci) 101

[www.gouv.ci](http://www.gouv.ci) - Une information publique, officielle et fiable